



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-74640>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-74640**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DEPARTEMENT DE L'ISERE, 7 rue Fantin Latour - 38000 GRENOBLE ; Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage : ISERE AMENAGEMENT

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et la rénovation énergétique du collège Charles Munch à Grenoble (38)

Description : L'opération a pour objet la réhabilitation et la rénovation énergétique du Collège Charles MUNCH implanté sur la commune de GRENOBLE.

Identifiant de la procédure : 9dd6d725-0132-4173-b60a-6475af51d7f7

Identifiant interne : 2025-2499-IA-106

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 11 rue Paul DOUMER

Ville : Grenoble

Code postal : 38100

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Pour les effectifs minimaux et les chiffres d'affaires, certaines compétences sont exigées (Cf article 5). Pour toutes les compétences, les titres minimums sont demandés (Cf article 5 du RC). DC1 DC2 Déclaration sur l'honneur

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Le maître d'ouvrage sélectionnera, au minimum 3 et au maximum 4 candidatures, qu'il invitera à remettre une offre.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : L'ensemble des motifs d'exclusion sont prévus dans le DCE et correspondent à la réglementation en vigueur.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et la rénovation énergétique du collège Charles Munch à Grenoble (38)

Description : Mission de base : APS / APD / PRO / ACT / VISA / DET / AOR + Missions complémentaires : DIAG / EXE 1 / SYN / CSSI / ACV / STD / ACG / SIGN / COM / OPC

Identifiant interne : 2025-2499-IA-106

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 11, rue Paul Doumer

Ville : Grenoble

Code postal : 38100

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 80 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Critère 1 : Qualité et adéquation des références présentées pour chaque compétence au regard des objectifs et ambitions du projet à réaliser

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Critère 2 : Capacités professionnelles et techniques, qualité et pertinence de la composition de l'équipe candidate et des moyens humains présentés.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : DPGF

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Mémoire technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://elegia.achatpublic.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://elegia.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 04/08/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Informations relatives aux délais de recours : • Référé précontractuel à l'article L. 551-1 du CJA • Référé contractuel dans les conditions fixées aux articles L. 551-1 et s. du CJA • Recours en contestation de validité du contrat « Tarn et Garonne » dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DEPARTEMENT DE L'ISERE, 7 rue Fantin Latour - 38000 GRENOBLE ; Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage : ISERE AMENAGEMENT

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : DEPARTEMENT DE L'ISERE, 7 rue Fantin Latour - 38000 GRENOBLE ; Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage : ISERE AMENAGEMENT

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DEPARTEMENT DE L'ISERE, 7 rue Fantin Latour - 38000 GRENOBLE ; Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage : ISERE AMENAGEMENT

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DEPARTEMENT DE L'ISERE, 7 rue Fantin Latour - 38000 GRENOBLE ; Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage : ISERE AMENAGEMENT

Numéro d'enregistrement : 52411964100016

Adresse postale : 4, rue Léon Sestier

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38000

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Mme Cléa COCHELIN, Chef de projet

Adresse électronique : c.cochelin@elegia-groupe.fr

Téléphone : 0476709797

Profil de l'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_dBdMO4XjFu

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2, place Verdun

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38000

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : afd767a9-706c-4168-8a9d-e0652780c80e - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/07/2025 à 10:48

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2025